



## PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Service de la Coordination des Politiques Publiques et de  
l'Appui Territorial

Pôle Environnement et Procédures Publiques

### PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### **Enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit "les Gravettes", sur la commune de Bours**

-----  
Demandeur : SASU URBA 232

75 Allée Wilhelm Roentgen – CS 40935 – 34961 MONTPELLIER Cedex 2  
représentée par Mme Stéphanie ANDRIEU

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné est ouverte en mairie de BOURS, durant **33 jours consécutifs, du lundi 25 novembre 2019 à 9 h 00 au vendredi 27 décembre 2019 à 17 h 00 inclus.**

Le Préfet des Hautes-Pyrénées est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire n° PC 065.108.19.002 déposé pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol et de ses annexes au lieu-dit « Les Gravettes » sur le territoire de la commune de Bours.

Toute information sur ce projet pourra être sollicitée auprès de M. Julien PICART, responsable développement centrales au sol pour la société URBA SOLAR- Tél. :06.88.99.18.31 - [picart.julien@urbasolar.com](mailto:picart.julien@urbasolar.com)

Mme Florence HAYE, retraitée de la fonction publique d'Etat, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête, comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact, l'avis de la MRAE et le mémoire en réponse, sera mis, gratuitement, à la disposition du public :

- en version papier, à la mairie de Bours (siège de l'enquête), aux jours et heures d'ouverture des bureaux (1 rue de la République - 65460 BOURS, , lundi, jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, mardi de 8h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17 h00) ;

- en version dématérialisée :

\* sur un poste informatique à la Préfecture des Hautes-Pyrénées, Pôle Environnement, place Charles de Gaulle 65000 TARBES, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, et de 14 h à 16 h 30. ;

\* sur le site internet des services de l'État à l'adresse : <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/enquetes-publiques-programmees-ou-en-cours-r1337.html>.)

Les observations et propositions relatives au projet pourront, durant la durée de l'enquête ci-dessus indiquée, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Bours;

- envoyées par courrier à l'attention de Mme Florence HAYE, commissaire enquêteur, à la mairie de Bours (adresse susmentionnée) ;

- transmises par courriel à l'adresse : [pref-photovoltaique-bours@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:pref-photovoltaique-bours@hautes-pyrenees.gouv.fr). Les pièces éventuellement jointes aux messages ne pourront pas excéder 5 Mo.

---

*Pour les horaires d'accueil des services de la préfecture consultez le site internet <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr>*

Préfecture - Place Charles de Gaulle – CS 61350 – 65013 TARBES Cedex 9 – Tél : 05 62 56 65 65 – Télécopie : 05 62 51 20 10  
courriel : [prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:prefecture@hautes-pyrenees.gouv.fr) - Site Internet : [www.hautes-pyrenees.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr)

Les courriers et documents déposés à la mairie de Bours seront annexés au registre d'enquête dès réception. Les observations émises par courriel seront également annexées au registre d'enquête et consultables sur le site internet des services de l'État à l'adresse précitée.

Toutes observations, tous courriers ou courriels réceptionnés après la clôture de l'enquête, soit 17 h 00 le vendredi 27 décembre 2019, ne seront pas pris en considération par la commissaire enquêteur.

La commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences organisées en mairie de Bours :

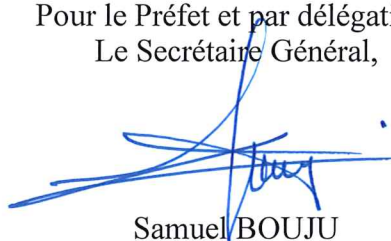
- le lundi 25 novembre 2019 de 9 à 12 heures,
- le mardi 10 décembre 2019 de 16 à 19 heures,
- le vendredi 27 décembre 2019 de 14 h à 17 heures.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête, à la Préfecture des Hautes-Pyrénées (cf adresse précitée) ainsi qu'à la mairie de Bours et consultable sur le site internet des services de l'État (<http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/historique-des-enquetes-cloturees-r126.html>).

Les personnes intéressées pourront obtenir, à leurs frais, communication du dossier, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, auprès de la Préfecture des Hautes-Pyrénées (Pôle Environnement - Place Charles de Gaulle - CS 61350 - 65013 Tarbes cedex 9).

Tarbes, le 30 octobre 2019

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,



Samuel BOUJU